

QU'EST
CE
QUE



**L'oppression des
femmes et la lutte
pour leur
émancipation**

n° 3

7 FF

Qu'est-ce que ?



Éditées par la Ligue Communiste révolutionnaire (LCR), les brochures de la collection "Qu'est-ce que ?" s'adressent aux militantes et aux militants, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent aux idées révolutionnaires.

Une assimilation critique des principales notions de théorie marxiste révolutionnaire, la connaissance des principales expériences du mouvement ouvrier international, les données essentielles de stratégie révolutionnaire léguées par cent cinquante ans de luttes, de débats et de polémiques, l'ouverture aux nouvelles problématiques de contestation de l'ordre social constituent autant d'éléments d'information et de réflexion utiles pour l'action.

Chacun de ces documents de formation comporte une courte présentation du sujet traité, ainsi qu'un glossaire expliquant les principaux termes employés et une bibliographie succincte, pour ceux qui veulent approfondir la question.

Les ouvrages cités – et bien d'autres ! – sont disponibles à la librairie La BRÈCHE



Librairie La Brèche

**27 rue Taine 75012 Paris
Tel : 01 49 28 52 44**

**Vous pouvez commander
vos livres par Internet ;
à l'adresse suivante :
<http://www.la-breche.com>.**

Sommaire

AVERTISSEMENT

INTRODUCTION : L'OPPRESSION DES FEMMES TOUJOURS ACTUELLE

L'oppression en quelques chiffres

I – LES ORIGINES DE L'OPPRESSION

- 1 - L'analyse d'Engels**
- 2 - L'approche structuraliste**
- 3 - Critiques**

II – LES APPORTS THÉORIQUES ET POLITIQUES DES FÉMINISTES

- 1 - Le concept de genre**
- 2 - La division sociale et sexuelle du travail n'a rien de naturel**
- 3 - Capitalisme, patriarcat et travail domestique : une question qui fait débat**
- 4 - Le concept des rapports sociaux de sexe**
- 5 - L'importance d'un mouvement autonome des femmes**

III – RAPPORTS DE DOMINATION ET CONSCIENCE DES DOMINÉ-E-S

- 1 - exploitation**
- 2 - absence de droits**
- 3 - violences**
- 4 - "naturalisation" des inégalités transformées en destin et légitimation**
- 5 - Les effets des rapports de domination sur la conscience des opprimé-e-s**
- 6 - Les dominé-e-s condamné-e-s à une identité unique et stigmatisé-e-s**

IV – IMPASSES ET VOIES DE L'ÉMANCIPATION

- 1 - se conformer aux stéréotypes**
- 2 - l'assimilation**
- 3 - L'enfermement dans le ghetto du différentialisme**
- 4 - Luttes collectives des femmes contre toutes les oppressions**

Avertissement

Nous utiliserons comme synonymes, les termes domination et oppression, subordination, quelles que soient les nuances introduites par certaines féministes entre ces notions.

Nous parlerons aussi bien de la "libération" des femmes que de leur "émancipation". Littéralement, s'émanciper, c'est prendre en mains sa vie. C'est un très beau terme, même s'il peut sembler un peu désuet à certain-e-s. On parle effectivement au xix^e siècle de l'émancipation du prolétariat, des femmes. L'émancipation, ni pour le prolétariat (des deux sexes), ni pour les femmes, ne s'est jamais réduite à un combat économiste comme l'ont fait croire les partisans du stalinisme. C'est la raison pour laquelle les féministes des années soixante-dix ont préféré utiliser le mot "libération". Ce terme avait pour but, en effet, d'insister sur les multiples dimensions de la lutte des femmes. Nous le reprenons à notre compte, bien entendu.

Dans cette brochure, nous faisons référence au "mouvement ouvrier". Il ne s'agit pas pour nous de réduire les forces progressistes à la classe ouvrière industrielle. Les salariés et les chômeurs des deux sexes, de tous les secteurs, sont bien évidemment concerné-e-s par un projet de changement de société. Nous reprenons ici le terme de mouvement ouvrier, faute de mieux, pour désigner les forces organisées du "prolétariat" au sens large, partis, syndicats, associations.

A plusieurs reprises, nous citons des exemples choisis dans la littérature anthropologique. Nous utilisons le présent pour décrire ces sociétés. C'est une pure convention des chercheur-e-s de cette discipline. Mais ce présent ne prétend pas rendre compte de la situation exacte de ces sociétés en l'an 2001.

Nous indiquons, dans le texte, nos références bibliographiques en citant le nom de l'auteur-e et la date de publication entre parenthèses. Les références complètes sont précisées dans la bibliographie, à la fin de chaque chapitre.

Nous invitons enfin nos lectrices et lecteurs à lire également la résolution sur l'orientation féministe de la LCR votée lors de son dernier congrès (juin 2000). On y trouve l' analyse des rapports sociaux de sexe dans la France d'aujourd'hui et les axes d'intervention qui en découlent pour ses militant-e-s.

Introduction

Grâce à leurs luttes collectives, les féministes ont contribué à ouvrir de nouveaux espaces de liberté pour l'ensemble des femmes tandis que d'autres forces (liées à la montée des intégrismes, à l'offensive néolibérale dans le monde, au développement de nouvelles guerres dans de nombreuses régions) mettent en cause ces fragiles acquis.

La plus grande conquête du féminisme des années soixante-dix, dans les sociétés occidentales, fut celle de la liberté (dans certaines limites malgré tout) de la contraception et de l'avortement. C'est un bouleversement sans précédent dont ne bénéficient pas encore toutes les femmes, loin de là, mais qui a marqué un tournant radical : les femmes peuvent contrôler (du moins théoriquement) leurs maternités.

De plus, ce qui semblait relever de "la vie privée" des hommes, le droit de frapper son épouse, de violer toute femme non accompagnée d'un homme, voire d'abuser sexuellement de ses enfants, en particulier des petites filles, n'est plus toléré aussi facilement. Le mur du silence a été brisé. Dans les sociétés occidentales, des lois punissent ces crimes qui touchent plus particulièrement les femmes et les enfants, les hommes homosexuels, ou des hommes en prison.

La presse se fait également l'écho des inégalités de salaire ou des autres discriminations que subissent les femmes dans leur activité professionnelle ou de "leurs" difficultés à "concilier" vie professionnelle et vie familiale. Que les institutions politiques soient encore si peu féminisées, choque également l'opinion publique en Europe.

Mais dans les faits, qu'en est-il exactement ? Dans le monde, ce sont toujours les femmes qui constituent les plus gros bataillons des analphabètes : en l'an 2000, elles représentent 60 % des enfants non-scolarisés et la majorité des adultes analphabètes (Le Monde du 29 avril 2000) ; les plus gros bataillons également des personnes les moins bien soignées : une femme meurt chaque minute de causes liées à la grossesse ou à l'avortement. Dans l'Afrique sub-saharienne, les femmes sont trois fois plus touchées par les maladies sexuellement transmissibles que les hommes (chiffres cités dans L'Humanité du 21 septembre 2000).

Si la force de travail salariée tend à se féminiser sur le plan mondial, les femmes continuent d'être moins payées que les hommes, d'être touchées plus massivement par la précarité, d'être victimes de violences au travail et dans la famille : "Au niveau mondial, au moins une femme sur trois a été battue, contrainte à avoir des rapports sexuels, ou maltraitée de quelque autre manière, le plus souvent par quelqu'un de sa connaissance, y compris son mari ou un autre membre de sa famille. Une femme sur quatre a été victime de sévices durant sa grossesse", sans compter les 130 millions de fillettes et de femmes mutilées, ou les "4 millions de femmes et de fillettes vendues annuellement dans le monde" (idem).

De plus ce sont toujours elles prioritairement qui doivent assumer la prise en charge des enfants ou des personnes dépendantes. En France même, des enquêtes récentes montrent que les femmes continuent d'assurer 80 % du "noyau dur" du travail domestique (vaisselle, cuisine, linge, soins matériels aux enfants, courses) et que le surinvestissement professionnel des hommes, quand ils sont en couple avec des enfants, ne compense pas le temps consacré par les femmes aux responsabilités familiales (Le Monde le 27 mai 2000). Toutes ces inégalités font système. La société est bien "patriarcale".

L'oppression des femmes n'est pas seulement un "reste archaïque" des millénaires passés. Elle est toujours actuelle. Elle a été récupérée par le système capitaliste même si cela a produit et produit toujours de nouvelles contradictions au sein du système, comme nous le verrons. C'est pourquoi le combat féministe est lui-même toujours d'actualité.

Etre féministe, ce n'est pas détester les hommes, ni penser que des sentiments amoureux sincères entre hommes et femmes sont impossibles. Non, être féministe, c'est être lucide sur un système social qui, malgré certaines évolutions, établit un rapport de forces au profit des hommes, et leur accorde de nombreux priviléges collectifs et individuels. Cette suprématie masculine, ébranlée par les luttes féministes, se répercute jusque dans les actes de la vie quotidienne, dans la vie intime des couples et des individus des deux sexes, quelle que soit leur orientation sexuelle. Ce sont ces relations que nous voulons changer. Etre féministe en effet, c'est surtout considérer qu'il est nécessaire et souhaitable de transformer en profondeur les relations entre les femmes et les hommes.

Pour chercher à définir quelles sont les voies de libération et d'émancipation pour les femmes, nous tiendrons compte de l'apport qu'ont représenté les luttes et la réflexion des militantes et chercheuses féministes, en France en particulier, au cours des dernières décennies.

Il ne peut être question ici de rendre compte de l'ensemble des débats politico-théoriques qui ont marqué l'histoire des féminismes, durant ces trente dernières années. Des ouvrages publiés tout récemment que nous nous efforcerons de citer, combleront efficacement les limites de cette brochure. ■

Bibliographie :

- Pour une définition précise des concepts (domination, patriarcat, genre, etc.). et les débats qu'ils ont suscités cf.
 - H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, D. Sénotier : *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, 2000.
- Pour une histoire vivante du mouvement féministe en France dans les années soixante-dix (bien que de parti pris contre le courant "féministe/luttes de classe") cf.
 - Françoise Picq : *Libération des femmes, les années-mouvement*, le Seuil, 1993.
- En complément, accessible en bibliothèque, très intéressant et très facile à lire :
 - *Le féminisme et ses enjeux, 27 femmes parlent*, Centre Fédéral FEN, Edilig, 1988.

L'oppression en quelques chiffres

Au plan mondial

(cf. *Le Monde* du 7 juin 2000) :

- **Pauvreté** : 70 % de femmes ; salaires : en moyenne, les salaires féminins représentent 50 % des salaires masculins.
- **Education** : sur 875 millions d'adultes analphabètes, 2/3 sont des femmes.
- **Santé** : une femme meurt chaque minute dans le monde pour des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement ; sur 5,6 millions d'adultes contaminés par le virus du sida, il y a 2,3 millions de femmes et leur nombre ne cesse de progresser.
- **Violences** (cf. *L'Humanité* du 21 septembre 2000, d'après le Fonds des Nations Unies pour la Population) : 130 millions de femmes mutilées ; 4 millions de femmes et de fillettes vendues annuellement dans le monde ; "Au niveau mondial, au moins une femme sur trois a été battue, contrainte à avoir des rapports sexuels, ou maltraitée de quelque autre manière, le plus souvent par quelqu'un de sa connaissance, y compris son mari ou un autre membre de sa famille. Une femme sur quatre a été victime de sévices durant sa grossesse".
- **Conflits** : Les femmes et les enfants constituent les trois quarts des victimes civiles, ces dernières représentant elles-mêmes 90 % des personnes tuées par ces conflits.
- **Les institutions** : Les femmes représentent, en moyenne, 13 % des personnes présentes dans les instances de décision nationales et internationales.

En France et en Europe

Rappelons d'abord que les femmes représentent aujourd'hui 46 % de la population active mais plus de la moitié des chômeurs et la très grande majorité des travailleurs à temps partiel :

- **chômage** (cf. *Le Monde* du 19 décembre 2000) : Les françaises profitent moins que leurs homologues masculins de la décrue du chômage. Entre

juin 1997 et juin 2000, le taux de chômage féminin est tombé de 14,5 % à 11,5 % alors que le taux masculin est à 8,5 % ;

- **chômage de longue durée**, la part des femmes est en augmentation : elle passe de 57,6 % en juin 1999 à 58,7 % en juin 2000.

- **les filles sont majoritaires** parmi les jeunes sans emploi depuis plus d'un an : elles sont 63 % dans cette catégorie alors qu'elles ne représentent que 57 % des jeunes inscrits à l'ANPE.

- **elles sont moins indemnisées** que les hommes : 48,7 % contre 56,8 %

- **Dans l'UE**, le taux de chômage des hommes est de 9,8 % et celui des femmes de 12,4 % (M. Maruani, 2000)

- **Salaires** (*Tableaux de l'économie française 2000-2001*) : en France, un homme salarié à temps complet perçoit, en moyenne, une rémunération nette supérieure de 25 % à celle des femmes et "Dans l'UE les femmes gagnent en moyenne 28 % de moins que les hommes" (Eurostat, N° 8, 1998). "Toutes choses égales par ailleurs" (qualification, ancienneté etc.), 10 à 15 % des différences de salaires entre hommes et femmes sont inexplicables, si ce n'est par la ségrégation des emplois entre hommes et femmes et les discriminations de sexe.

- **Temps partiel** : Dans l'Europe des Quinze en 1996, 32 % des femmes et 6 % des hommes travaillent à temps partiel et ce type d'emploi est féminisé à 81 % (M. Maruani 2000). En France, 16,8 % des actifs occupés travaillent à temps partiel mais c'est le cas de 5,4 % des hommes et de 31,1 % des femmes.

- **Tâches domestiques** : Les femmes continuent d'assurer 80 % du noyau dur du travail domestique.

- **Violences** : En France, une femme sur dix est victime de violences conjugales et selon les estimations, 48 000 femmes auraient été violées en 1999, par leur conjoint ou leur concubin dans un tiers des cas (Le Monde, le 8 décembre 2000).

Part des femmes dans la représentation politique :

En France, après le élections législatives de 1997, il y a 10,4 % de députées (il y en avait 10,9 % avant la nomination parmi elles de plusieurs ministres) ; il y a 5,6 % de sénatrices. Ce qui place la France juste à l'avant dernière place, devant la Grèce, dans l'Europe des quinze. En moyenne, il y a 13,8 % de femmes parmi les parlementaires nationaux (Véronique Helft-Malz et Paule-Henriette Lévy 2000). Le pourcentage de femmes parmi les députés européens varient entre 13,8 % (Italie) et 51 % (Finlande). En 1999, la France compte 29,9 % de femmes au parlement européen, élu, rappelons le, à la proportionnelle. ■

Bibliographie :

- Helft-Malz Véronique et Lévy Paule-Henriette : *Les femmes et la vie politique française*, Que Sais-je, PUF, 2000.
- Maruani Margaret : *Travail et emploi des femmes*, Repères, La Découverte, 2000.



I – Les « origines » de l'oppression des femmes

Deux grandes théories ont tenté ou tentent encore d'expliquer socialement l'existence de la domination masculine. La première est celle d'Engels (militant et théoricien socialiste, ami de Marx) ; la seconde est celle de Levi-Strauss et de françoise Héritier (anthropologues contemporains). Nous nous situons dans un troisième courant critique.

1. Au xix^e siècle, Engels faisait partie d'un courant pour lequel la place subordonnée des femmes dans la société ne relevait pas d'un ordre naturel mais d'une évolution historique et sociale ; prenant ses sources chez l'un des premiers anthropologues, Lewis Morgan, Engels pensait qu'en des temps plus reculés, avaient existé des sociétés organisées sur la base de "l'économie domestique communiste", où régnait le mariage "par groupe". Dans ces sociétés de droit maternel, "la femme a une situation non seulement libre mais fort considérée". Mais progressivement, sur la base de l'apparition de nouvelles richesses (notamment le bétail), il y aurait eu à la fois appropriation privée de ces nouvelles richesses et appropriation des femmes par les hommes dans le cadre du couple monogame censé garantir la transmission d'un héritage en ligne masculine. C'est ce qu'il dénomma la "grande défaite du sexe féminin". Néanmoins le capitalisme, selon Engels, en faisant appel à la main d'œuvre féminine et en brisant ainsi l'enfermement des femmes dans la famille, jetait les bases de l'émancipation féminine. Pour aller plus loin dans l'égalité entre les hommes et les femmes, il fallait, selon lui, remettre en cause la propriété privée des moyens de production et socialiser les tâches domestiques (Engels, 1974, [1884]).

Les anthropologues, tout en reconnaissant l'apport des travaux de Lewis Morgan dont s'inspirait Engels, ont mis en évidence ses limites. Nous en retiendrons deux :

- Il y a eu confusion, à l'époque, entre sociétés matrilinéaires (la filiation passe par les femmes) et matriarcales (sociétés où les femmes ont le pouvoir). Dans les sociétés matrilinéaires, c'est le frère de la mère, l'oncle maternel qui a l'autorité sur les enfants de sa sœur. Dans ces sociétés, comme celle des indiens iroquois (indiens d'Amérique du nord) par exemple, l'influence des femmes est beaucoup grande que dans les sociétés patrilinéaires et patriarcales comme l'étaient les sociétés occidentales du xix^e siècle mais ce ne sont pas les femmes qui prennent les décisions centrales concernant toute la communauté. Comme le fait remarquer N. Cl. Mathieu (1994), il y a une grande différence entre avoir "du" pouvoir ou "le" pouvoir.

- La domination masculine existe également dans des sociétés sans propriété privée, ni classes sociales, ni Etat, que ce soit dans des sociétés de chasseurs-cueilleurs (F. Héritier 1996) ou d'horticulteurs (M. Godelier 1982).

2. Pour Lévi-Strauss et le courant structuraliste (1949), le caractère quasi universel de la domination masculine n'est pas étonnant car aucune société ne peut exister sans règles d'échange et d'échange matrimonial en particulier. Sinon, les différentes unités de parenté auraient été condamnées à s'entre-tuer. A travers ces règles, selon Lévi-Strauss, ce sont des groupes d'hommes qui échangent des femmes. Or, si il y a échange des femmes, elles sont nécessairement en situation de dominées. Pour F. Héritier, l'échange des femmes s'explique par la nécessité pour les hommes de compenser par des règles sociales la dissymétrie fondamentale entre les deux sexes dans la procréation. Il s'agirait de compenser ce "privilege exorbitant" des femmes qui mettent au monde les enfants... des deux sexes. Les anthropologues féministes ou influencés par le féminisme ont critiqué cette théorie à plus d'un titre : à côté de l'échange des femmes par les hommes, rien n'interdit théoriquement l'échange des hommes par les femmes ou l'échange, entre eux, des hommes et des femmes des différents groupes (M. Godelier, 1989), même si dans la majorité des cas, ce sont les hommes qui échangent les femmes et pas l'inverse. De plus, on connaît des sociétés traditionnelles dans lesquelles ce sont les femmes qui échangent les hommes et non l'inverse. Ne faut-il pas en conclure que la théorie de l'échange telle qu'elle a été élaborée par Lévi-Strauss présenterait un biais "androcentrique", refléterait en quelque sorte le point de vue d'un homme appartenant au groupe dominant (C. Collard) ? Le débat est loin d'être clos.

3. De nombreux anthropologues considèrent que "la plupart" des sociétés connues, quelle que soit leur diversité, sont caractérisées par des rapports de domination des hommes sur les femmes. D'autres, inspiré-e-s plus ou moins directement par la théorie d'Engels, pensent qu'il a existé des sociétés égalitaires et qu'il en existe encore parmi les chasseurs-cueilleurs. Les chercheuses féministes sont souvent sceptiques quant à la réalité de ce type de sociétés : les anthropologues ont-ils/elles bien pris en compte, dans leurs observations, l'intégralité des charges qui pèsent au quotidien sur les femmes ? N'a-t-on pas sous-estimé également les contraintes, voire les violences sexuelles, qui peuvent s'exercer sur les filles etc. Comment expliquer par ailleurs une telle diversité de situations pour les femmes (de la "quasi égalité au quasi esclavage" selon Françoise Héritier) dans des sociétés qui toutes sont appelées sociétés de "chasseurs-cueilleurs". Nous ne sommes pas en mesure de trancher ce débat. Quoi qu'il en soit, il faut admettre que les explications classiques de la domination ne sont pas satisfaisantes. La première méconnaît l'existence de rapports de domination dans des sociétés sans propriété privée, ni Etat. L'autre inscrit cette domination non seulement dans le fonctionnement structurel des sociétés mais dans la "différence des sexes". Or, il reste toujours à expliquer pour-

quoi ce "privilège exorbitant" des femmes n'a pas été à la source d'un pouvoir des femmes sur les hommes et non l'inverse ? Parler de "privilège", c'est introduire une appréciation qui présuppose déjà une société fondée sur des rapports de force entre hommes et femmes, voire des rapports de domination des hommes sur les femmes. Ce n'est pas les expliquer or telle est la question à laquelle nous cherchons à répondre. Les difficultés à trouver une ou des explications satisfaisantes, ont conduit nombre de chercheur-e-s à relativiser la question des origines au profit d'une réflexion sur les mécanismes sociaux de la domination (N. Cl. Mathieu 1994). ■

Bibliographie indicative :

- Pour connaître le livre de référence classique des marxistes sur les origines de la domination masculine, cf.
 - Engels F. (1884) : *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, édi. Sociales 1974
- Pour un éclairage contemporain de la question, par des anthropologues critiques :
 - Héritier Françoise (1996) : "Le sang du guerrier et le sang des femmes", in *Masculin/féminin : la pensée de la différence*, pp. 205-235, éditions Odile Jacob.
 - Mathieu Nicole-Claude (1994) : "Origines ou mécanismes de l'oppression des femmes", *Histoire et Société Contemporaines*, sous la direction du Prof. H. U. Jost, N° 16, Lausanne 1994.
- Pour comprendre, de manière très concrète, ce que peut être la domination masculine, dans une société d'horticulteurs en Nouvelle Guinée :
 - Godelier Maurice (1982) : *La production des grands hommes*, éditions Fayard.
- Pour une critique de la théorie de l'échange des femmes de Lévi-Strauss :
 - Godelier M. (1989) : "Sexualité, parenté et pouvoir", *La Recherche*, N° 213, sept. 1989
 - Collard Chantal (2000) : "femmes échangées, femmes échangistes, à propos de la théorie de l'alliance de Claude Lévi-Strauss", *L'Homme*, N° 154-155, avril-septembre, pp. 101-115.
- Pour une défense de cette théorie, cf.
 - Héritier Françoise (2000) : "A propos de la théorie de l'échange", *L'Homme*, N° 154-155, avril-septembre, pp. 117-121.

II Les apports politiques et théoriques des féministes.

On a du mal à imaginer aujourd'hui le poids des stéréotypes et des conventions sociales qui pesaient sur les femmes (et les hommes) adultes après la deuxième guerre mondiale. Les femmes de cette époque ne pouvaient être reconnues (même si elles avaient d'autres activités), une fois adultes, que sous le double statut d'épouse et de mère dévouée exclusivement à leur famille. Leurs filles, après avoir prolongé leurs études, en découvrant les bienfaits de la contraception, en devenant plus indépendantes financièrement, ont exprimé d'autres aspirations et sont entrées en lutte, pour soulever cette chape de plomb qui pesait sur leurs épaules, comme l'avaient déjà fait plusieurs générations de femmes, depuis la fin du dix-huitième siècle. Ces luttes des années soixante-dix ont produit toute une réflexion qui s'est traduite par des débats intenses et de nouvelles conceptualisations dont nous bénéficions aujourd'hui.

1) Le genre :

Le concept de genre a été élaboré par les féministes anglo-saxonnes et s'est ensuite diffusé au plan international.

C'est Ann Oakley, en 1972, qui a défini la première, d'un point de vue féministe, le concept de genre : "Le mot sexe se réfère aux différences biologiques entre mâles et femelles : à la différence visible entre leurs organes génitaux et à la différence corrélative entre leurs fonctions procréatives. Le *genre*, lui, est une question de culture. Il se réfère à la classification sociale en *masculin* et *féminin*" (cité par C. Delphy, 1991).

Avec ce concept, les féministes se fixaient plusieurs objectifs (cf. J. Scott 1988) :

- dégager l'analyse des rapports entre femmes et hommes, et leur place respective dans la société, des présupposés biologisants qui l'entourent habituellement. Ce n'est pas parce qu'elle a un utérus et des seins, qu'une femme est "naturellement" douce et aime les enfants ; ce n'est pas parce qu'un homme a un pénis, qu'il est automatiquement violent ou incapable de s'occuper des enfants. Simone de Beauvoir en 1949 l'avait déjà analysé dans *le Deuxième sexe* en déclarant "On ne naît pas femme, on le devient".

- Appréhender les femmes, non pas comme un groupe à part, mais au contraire prendre en considération les femmes et les hommes dans leurs rapports, en particulier dans la définition de ce qu'on appelle traditionnellement la féminité et la masculinité. A ces deux notions correspondent une série de stéréotypes qui ont évolué au cours des dernières décennies mais peuvent resurgir sous d'autres oripeaux. La "féminité" ou la "masculinité" ne sont pas

le résultat naturel d'une appartenance à un sexe mais le résultat d'un processus de formation ou de "déformation" des personnes par la société, à travers l'éducation et les attentes de l'organisation sociale.

- Avec ce concept, les féministes ont voulu également introduire l'idée (absente de la première définition citée) que les rapports hommes/femmes ne sont pas des rapports fondés sur la complémentarité des sexes mais des rapports de pouvoir, de domination etc. Il y a une hiérarchie sociale entre les hommes et les femmes dans la plupart des sociétés connues et ce sont ces rapports de pouvoir qu'il s'agit d'analyser.

Un exemple tiré de l'anthropologie permet de mieux mesurer l'intérêt de distinguer le genre du sexe biologique. C'est celui des mariages entre femmes, relevés dans une trentaine de sociétés africaines, bien connus des anthropologues et cités par N. Cl. Mathieu : "Il s'agit généralement d'une adaptation de la société pour assurer la continuité d'un lignage agnatique (*patrilineaire*), en l'absence d'un mâle (décédé ou inexistant). Une femme, en payant la compensation matrimoniale, épousera alors, en tant que mari (...), une autre femme, qui produira des enfants avec un homme qui n'est que le géniteur et n'a aucun droit sur eux". Mais comme le souligne l'auteure, bien que de même sexe, les deux femmes ont entre elles des rapports hiérarchisés en fonction du rôle (mari ou épouse) que sont censées jouer l'une et l'autre : "Toujours est-il que les mariages entre femmes fonctionnent sur le modèle de l'opposition de genre, le "mari-féminin" ayant sur son épouse les prérogatives d'un homme. La différenciation des tâches et des fonctions sociales, attribut principal du genre, se reproduit donc même dans les mariages entre personnes du même sexe" (1991).

En France, les études féministes restent très marginalisées, quelle que soit leur appellation et le concept de genre est encore très peu utilisé ; il peut même faire l'objet d'un rejet délibéré de la part de disciplines réfractaires à l'influence féministe. Il est concurrencé également par le concept de rapports sociaux de sexe (cf. plus loin).

Quelles que soient les ambiguïtés qui peuvent entourer l'usage de ce terme, il a un mérite fondamental, celui d'introduire immédiatement une distance critique vis à vis des stéréotypes associés aux deux sexes et de remettre en cause les rôles et fonctions traditionnels attribués aux individu-e-s en fonction de leur appartenance à l'un ou l'autre sexe. C'est cette réflexion critique sur les genres qui permet aujourd'hui au mouvement homosexuel de revendiquer le droit au mariage et à l'homoparentalité et à l'ensemble des militant-e-s d'entrevoir une société où la classification des individu-e-s en fonction de leur "sexe" perdrait tout sens politique.

2) La division sexuelle et sociale du travail n'a rien de « naturel » :

Pour Engels et bien d'autres, si les femmes sont subordonnées aux hommes, cela s'explique par leur place marginalisée dans la production, cette place marginale étant le produit logique de la division du travail entre hommes et femmes dans la procréation. Pour Engels, il va de soi que les femmes, mettant au monde les enfants, soient chargées de la cuisine, des soins aux enfants (dans un cadre socialisé néanmoins) tandis que les hommes eux, seraient chasseurs, producteurs etc. Cette vision de la division du travail entre les sexes est le reflet d'une idéologie qui n'est pas épuisée aujourd'hui (cf. Trat 1997). Pendant très longtemps les anthropologues ont parlé des sociétés de "chasseurs", négligeant ainsi l'activité des femmes dans ce type de sociétés. Or les données de l'anthropologie contemporaine et de l'histoire, influencées par le féminisme, ont démontré que les femmes ont toujours été des productrices. Même dans les sociétés nomades, dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs, les femmes ont un rôle décisif dans l'apport des subsistances quotidiennes, en tant que cueilleuses.

Dans la plupart des sociétés connues, les activités féminines sont distinctes des activités masculines mais le type d'activités exercées par les unes et les autres varient considérablement d'une société à l'autre. De plus, les activités féminines sont, la plupart du temps, dévalorisées par rapport aux activités masculines. Il y a donc hiérarchisation. Les femmes seraient-elles plus fragiles et incapables d'exercer certaines activités jugées trop "dures"? L'exemple des INUIT (population du grand nord dispersée entre plusieurs continents) prouve qu'il n'en est rien : dans cette société, où les naissances masculines étaient fortement valorisées et où l'on pouvait pratiquer l'infanticide des petites filles, dans certaines circonstances, dans laquelle la chasse était très prestigieuse tandis que les activités domestiques étaient moins valorisées, un enfant qui naissait était censé réincarner le nom d'un ancêtre disparu. Il arrivait que pour permettre la réincarnation du nom de tel ancêtre décédé, un enfant soit "changé de sexe" à sa naissance. Un petit garçon pouvait réincarner le nom d'une femme et être élevé en fille et inversement une petite fille réincarner le nom d'un homme et être élevé en garçon. Dans ce cas, la petite fille pouvait devenir un excellent chasseur de phoques etc. ces pratiques n'avaient rien d'exceptionnel (J. Robert-Lamblin 1986). On sait également que les femmes, au XIX^e siècle en France, remplaçaient les bêtes de somme pour haler les péniches le long de la Seine... Ce n'est donc pas la "faiblesse" physique des femmes qui peut expliquer leur place dans la division du travail.

Les femmes seraient-elles écartées de certaines activités en raison de leur grossesse et de leur moindre mobilité en raison des enfants ? Paola Tabet (1979), une anthropologue féministe, et Alain Testart (1986.) ont bien montré que ce qui distinguait les activités féminines des activités masculines, ce n'est pas tant la mobilité exigée dans ces activités mais avant tout l'usage des armes, des armes qui font couler le sang en particulier. Que les femmes soient ainsi écartées de l'usage des armes "typiques" de la chasse (celles qui transpercent la chair de l'animal) serait, selon Alain Testart, l'expression d'un tabou présent dans toutes les sociétés : la crainte de mêler le sang humain au sang animal. Pour Paola Tabet, c'est avant tout la marque de rapports de pouvoirs des hommes sur les femmes, les hommes conservant ainsi le monopole de la violence et des techniques de production les plus élaborées.

En tout état de cause, la division du travail entre les sexes n'a rien de "naturel". Si les femmes mettent au monde les enfants, de multiples solutions peuvent exister pour garder ces derniers et ne pas écarter les femmes de certaines activités. Si elles le sont systématiquement et non à tour de rôle en fonction des grossesses, cela relève de choix sociaux, explicites ou non, dont il faut rendre compte.

3) Capitalisme, patriarcat et travail domestique :

Autrefois, quand on interrogeait les enfants à l'école sur la profession de leurs parents respectifs, on leur apprenait qui si leur maman était femme au foyer, il fallait inscrire "néant". Ce "néant" là témoigne mieux que tout autre de "l'invisibilité" du travail domestique des femmes dans les sociétés capitalistes avant le renouveau du féminisme à la fin des années soixante. Les féministes au contraire ont mis en évidence l'importance et la diversité des activités réalisées par les femmes "gratuitement" dans la famille. Parmi ces activités, il fallait ajouter aux tâches ménagères, les soins aux enfants et aux personnes dépendantes dans la famille, ou encore "l'aide" gratuite de certaines épouses à leur mari, à la campagne, dans certains commerces ou les professions libérales, voire le "service sexuel" dans le cadre du mariage (C. Delphy et D. Léonard 1992). Précisons : le terme de "service sexuel" n'a jamais fait l'unanimité parmi les féministes. Ce terme laisse penser que tout rapport sexuel dans le cadre du mariage, voire dans tout couple hétérosexuel, relève de la contrainte. S'il est vrai qu'aucune femme ne pouvait se soustraire légalement au "devoir conjugal" jusque dans les années quatre-vingt en France, il n'en est plus exactement de même aujourd'hui. Les hommes ne sont plus les seuls à rechercher dans un couple un certain épanouissement sexuel... La situation, sur ce plan, évolue au rythme de l'autonomisation que conquièrent (ou perdent) les femmes sur tous les terrains.

Concernant le travail domestique et son importance, il y avait un consensus parmi les féministes en France, mais, au delà, elles étaient divisées en deux grands courants :

* C. Delphy (et le courant féministe "radical") en a déduit, dans un article emblématique intitulé "L'ennemi principal" (1998 [1970]) l'existence d'un mode de production domestique distinct du mode de production capitaliste. Toutes les femmes, quelle que soit leur appartenance sociale, seraient victimes d'une exploitation directe de la part des hommes dans la famille et les femmes constituaient, comme les hommes, une classe de sexe homogène. Dans cette lutte contre l'exploitation domestique, les femmes seraient opposées à la classe des hommes, de même que les salariés s'opposent au patronat, dans la lutte des classes. Cette analyse avait l'avantage, comme elle l'a expliquée elle-même, de mettre le doigt sur la base matérielle de l'oppression des femmes dans la famille, y compris dans les familles populaires et de mettre en cause tous les hommes (et pas seulement les capitalistes) qui en bénéficiaient. Ce qui tordait le cou aux images d'Epinal associées à la famille "ouvrière" par Engels et plus encore par toute la gauche, voire l'extrême gauche. Les conclusions politiques de cette analyse étaient claires : dans cette lutte de classes, les femmes devaient s'unir pour lutter contre leur ennemi principal : le patriarcat. Dans l'immédiat, C. Delphy ne voyait ni l'intérêt, ni la possibilité de faire se rejoindre la lutte de classe traditionnelle et la lutte des "classes de sexe".

* Partant lui aussi du constat de l'importance du travail domestique, le courant féministe "luttes de classe", dans lequel nous nous reconnaissions et nous reconnaissions encore en faisait une toute autre analyse :

• *L'oppression des femmes a précédé le capitalisme mais ce dernier l'a profondément modifiée* : le travail domestique, au sens précis du terme, est né avec le capitalisme (D. Fougeyrollas-Schwebel, 2000). En remplaçant, dans une large mesure, la petite production agricole et artisanale, par la grande industrie, il a formalisé de plus en plus la séparation entre lieux de productions (les entreprises) et lieux de reproduction (la famille), assignant aux femmes ce rôle de fée du logis. Cette nouvelle idéologie de la femme au foyer, apparue avec la bourgeoisie, a renforcé le mépris qui pesait sur les femmes "contraintes" de travailler à l'extérieur, faute d'un mari susceptible de les entretenir. Cette idéologie ne fut pas propre à la bourgeoisie, elle a au contraire contaminé tout le mouvement ouvrier naissant. Mais, contrairement aux idées reçues, les femmes des milieux populaires n'ont pas cessé de travailler, prises dans les contradictions multiples liées à leurs tâches dans la famille et leurs pénibles conditions de travail.

Le capitalisme est un mode de production dynamique et agressif et à ce titre, il pénètre tous les rapports sociaux, y compris les rapports de genre. Le capitalisme n'a pas hésité par exemple à faire appel massivement à la main d'œuvre féminine et enfantine très bon marché, au début du xix^e siècle, pour augmenter la production et ainsi ses profits. Au fil des siècles, cette recherche du profit maximal a conduit le capitalisme à mettre en cause (partiellement du moins) l'autorité paternelle et maritale, pour faire des femmes des travailleuses "libres" de vendre leur force de travail sans l'autorisation de leur mari (O. Dhavernas, 1978) et des consommatrices à part entière (N. Lefaucher, 1994). Cet appel à la main d'œuvre féminine a connu de nouveaux développements aux début des années soixante (F. Battagliola, 2000) et aujourd'hui encore sur le plan mondial. Avec la délocalisation des industries traditionnelles ou de pointe, en Afrique du Nord, en Amérique latine ou en Asie, le patronat, recherchant de nouveaux profits, a recruté sur le marché du travail des jeunes femmes. Ces jeunes ouvrières surexploitées ont pu néanmoins acquérir ainsi une certaine indépendance financière par rapport aux hommes de la famille, propice à la demande de nouvelles libertés. Par ailleurs, dans les pays capitalistes développés, de plus en plus d'activités qui étaient réalisées dans la famille, sont externalisées, prises en charges dans un premier temps par les services publics (école, santé etc.) ou de plus en plus médiatisées par le marché : la fabrication des vêtements, les repas etc. Ainsi, même si les femmes continuent d'avoir la responsabilité des repas familiaux, de nombreux repas sont pris en dehors du foyer par le biais des cantines ou des... fastfoods. C'est pourquoi, il nous semble indispensable d'analyser conjointement l'articulation entre capitalisme et oppression patriarcale.

• *L'oppression des femmes est utile au système capitaliste* : le capitalisme, tout en favorisant, au nom des profits, une certaine émancipation des femmes, reste malgré tout très attaché à l'institution familiale traditionnelle.

- Dans nos sociétés, la famille joue un rôle fondamental dans la reproduction des divisions (et de la hiérarchie) à la fois entre les différentes classes sociales et entre les genres auxquels sont assignées des fonctions économiques et sociales différentes : au nom de leur fonction "maternelle", les femmes doivent assumer l'ensemble des tâches liées à l'entretien et à la reproduction (sociale et symbolique) de la force de travail et de la famille ; les hommes eux, sont toujours censés être les pourvoyeurs économiques principaux. Ce qui permet, au nom de la prétendue complémentarité des rôles, dans le cadre de la ségrégation professionnelle, de maintenir des discriminations salariales au détriment des femmes.

- La famille joue en outre un rôle de "régulateur" du marché du travail. En période d'expansion économique, comme cela a été le cas pendant une trentaine d'années, jusqu'au milieu des années soixante-dix, les femmes ont été mas-

sivement sollicitées comme main d'œuvre bon marché dans toute une série de branches industrielles comme l'électronique puis comme salariées dans le tertiaire. Mais en phases de récession économique, comme celle que l'on a connue dans les vingt dernières années, les employeurs et l'Etat n'ont de cesse d'inciter les femmes à se retirer partiellement ou totalement du marché du travail, pour aller se consacrer à "leur" vocation maternelle. Avec la reprise économique (durable ou éphémère ?), à nouveau sont envisagés certains investissements dans les équipements collectifs, non pas prioritairement dans un souci d'égalité, mais avant tout pour "libérer" la force de travail féminine soumise à la flexibilité des horaires.

- Quelle que soit la période, le travail domestique des femmes permet à l'Etat de faire des économies en matière d'équipements collectifs et au patronat de payer moins cher-e-s ses salarié-e-s (J. Albaracin, 1988). Si les femmes n'étaient pas les seules responsables de ce travail dans le cadre familial, il faudrait prévoir une baisse massive du temps de travail pour l'ensemble de la population et le développement significatif des équipements sociaux...

- La fonction d'autorité de la famille a été largement entamée par les évolutions récentes du statut des femmes dans la société, au profit de sa fonction "affective". Néanmoins, les débats récents sur la famille et le PACS, sur la "crise" de l'autorité paternelle, ont démontré, s'il en était besoin, que les défenseurs de l'ordre social capitaliste n'hésitent pas à recourir à la défense de l'ordre familial fondé sur la distinction et la hiérarchie des genres. Pour les plus chauds partisans de la famille traditionnelle, l'autorité paternelle réhabilitée devrait servir de rempart contre les "débordements" éventuels des jeunes laissés pour compte des banlieues...

- Enfin, et cela peut paraître contradictoire à première vue avec le point précédent, la famille a un immense avantage : c'est une institution relativement souple (ses formes se sont diversifiées considérablement en l'espace de trente ans) qui peut jouer un rôle de soupape non négligeable face aux contraintes subies par les salarié-e-s dans leur vie professionnelle. La plus grande partie de la population ne peut ni choisir son travail, ni ses conditions de travail. En période de chômage, les "choix" sont restreints au maximum. Mais en "choisissant" son ou sa conjoint-e, en "choisissant" d'avoir des enfants, de manger tel ou tel produit, d'acheter telle marque de voiture plutôt qu'une autre, de partir en vacances pour telle ou telle destination (pour ceux qui le peuvent), chaque individu-e peut avoir le sentiment de retrouver sa liberté perdue hors des murs familiaux. Toute la publicité entretient cette illusion. Ce sentiment de liberté est malgré tout limité par deux éléments fondamentaux : le niveau des ressources financières dont chacun-e dispose ; le sexe (ou plutôt le genre) auquel on appartient et l'âge. En raison des tâches domestiques dont elles sont "responsables" et des violences conjugales qu'elles sont encore trop nombreuses à subir, les femmes connaissent bien les limites de leur liberté. Les enfants de même, sou-

mis pour certains (et plus particulièrement certaines) à l'autoritarisme de leurs parents, voire à des sévices.

Ce sont ces différents éléments (pris comme un tout) qui expliquent pourquoi la famille reste un "pilier" fondamental de la société pour tous les conservateurs.

• *Toutes les femmes sont opprimées mais toutes ne sont pas exploitées* : Peut-on, sans risque, amalgamer sous le terme de "travail familial exploité" comme le font C. Delphy et D. Léonard (1992), le travail domestique de la femme au foyer ou des femmes salariées ; le travail des épouses d'artisans, de commerçants, de petits agriculteurs ou de membres des professions libérales ou celui également de la femme de PDG ? Si, dans tous les cas, il y a effectivement une activité non reconnue au service du conjoint, on ne peut escamoter les différences. On peut parler de véritable exploitation pour toutes ces femmes qui travaillaient, sans salaire, à l'ombre des maris, produisant (à la campagne ou en ville) pour le marché, des marchandises ou des services, sources eux-mêmes de rentrées financières sur lesquelles le conjoint pouvait garder la haute main. Quant au travail domestique des femmes au foyer, ou celui des femmes salariées, il constitue un surtravail mais à la différence du travail des salarié-e-s dans une entreprise, il ne permet pas au conjoint d'accumuler du capital. Il est rare qu'un homme puisse modifier radicalement sa place dans les rapports sociaux, grâce au travail domestique de sa femme, à moins de s'approprier son corps et de la contraindre à la prostitution. Quant à l'activité de la femme de PDG qui dirige les domestiques de la maison et joue son rôle d'hôtesse dans les réceptions, elle est sans doute marquée par la dépendance à l'égard de son époux mais dans ce cas, c'est elle qui exploite ses employées (en majorité des femmes). Il ne s'agit pas pour nous de minimiser l'importance de ce surtravail domestique des femmes, dimension fondamentale, de l'oppression. Mais amalgamer l'ensemble de ces statuts sous le terme de "travail familial exploité", si cela présente l'avantage de légitimer le concept de "classe" des femmes, a le gros inconvénient de masquer les différenciations sociales entre femmes qui ne peuvent être ignorées (D. Kergoat 2000).

La solidarité entre femmes ne va pas de soi. Elle peut se construire à condition de définir des objectifs de lutte qui prennent en compte les intérêts des femmes les moins favorisées.

Ainsi, contrairement à ce que semblent penser certaines féministes (C. Delphy, D. Léonard 1992), on voit mal comment la libération des femmes, de toutes les femmes et non pas seulement d'une petite minorité, pourrait aboutir sous le régime capitaliste. Par contre, il n'est pas exclu, que dans le cadre d'une nouvelle phase d'expansion économique et sous l'action des femmes elles-mêmes, de nouvelles avancées puissent se concrétiser. C'est pourquoi, il nous semble

indispensable, même si cela implique des conflits inévitables, de faire converger les luttes des femmes contre leur oppression et la lutte des salarié-e-s, contre l'exploitation capitaliste.

4) Les rapports sociaux de sexe :

Plutôt que d'utiliser le concept de genre, des chercheuses françaises ont popularisé au début des années quatre-vingts, celui de rapports sociaux de sexe, pour des raisons de traditions culturelles et de clarté théorique (D. Kergoat, 2000). Il s'agissait d'inscrire d'emblée l'analyse des rapports d'oppression des hommes sur les femmes dans l'analyse globale de la société et des différents rapports sociaux qui la structurent. Comme l'a rappelé à plusieurs reprises Danièle Kergoat (1992) :

- Réfléchir en termes de rapports sociaux, c'est prendre de la distance avec toutes les analyses en termes de "liens" sociaux. Dans la tradition marxiste, les rapports entre individu-e-s ne sont pas seulement des rapports subjectifs mais sont marqués par des rapports sociaux, contradictoires, antagonistes, qui structurent les rapports de forces au sein de la société.

- parler de rapports sociaux de sexe, c'est considérer que ces rapports sont tout aussi structurants pour la société que les rapports de classe par exemple, à la différence d'autres rapports comme ceux d'enseignants/enseignés, ceux de médecins/malades.

- Ces rapports sociaux de sexe structurent l'ensemble du champ social, ils sont transversaux à toute la société : il n'y a pas d'un côté les rapports de classe et d'exploitation qui structurent le champ de la production, l'espace du travail professionnel et de l'autre, la famille structurée par les rapports de domination des hommes sur les femmes. Dans les deux cas, les différents rapports sociaux s'entrecroisent. Par exemple dans une entreprise, les femmes sont généralement moins bien payées que les hommes, sont souvent victimes de harcèlement sexuel, et si elles sont de famille immigrée, elles vont encore voir leur situation s'aggraver. Tous ces rapports interagissent les uns avec les autres et ceci, dans les différentes sphères de la société.

- Par définition, des rapports sociaux ne relèvent pas de la nature mais de l'histoire sociopolitique, ils peuvent se transformer, en fonction à la fois des évolutions des structures sociales et de l'action collective. Les individu-e-s sont façonné-e-s par la société et les rapports de domination mais en même temps, ils/elles peuvent agir sur ces rapports sociaux, à titre individuel mais plus efficacement à titre collectif.

- Comme on l'a déjà expliqué, l'enjeu des rapports sociaux de sexe, c'est la *division du travail entre les sexes*. La division du travail ne concerne pas seulement la place respective des hommes et des femmes sur le marché du travail, et dans la hiérarchie des rapports de production mais leur place respec-

tive des unes et des autres dans les différentes sphères de la société. Nous y reviendrons en conclusion.

5) L'autonomie du mouvement des femmes :

Se fondant sur l'expérience historique des luttes de femmes de par le monde (S. Rowbotham, 1973) qui montrait comment les femmes ont été régulièrement spoliées des fruits de leurs luttes par les mouvements révolutionnaires, une fois la "révolution" accomplie, les féministes des années soixante-dix ont préconisé l'organisation "autonome" des femmes. Les femmes devaient s'organiser collectivement pour imposer, par leur mobilisation, un rapport de forces qui oblige les gouvernements et le mouvement ouvrier et démocratique à prendre en considération leurs revendications. Pour les unes, ce mouvement se suffisait à lui-même, pour d'autres (dont notre courant), il s'agissait de faire converger, dans la mesure du possible, la lutte féministe avec celle d'autres mouvements sociaux, dans une perspective anticapitaliste. Cette convergence, nous le savions (et les dernières décennies nous ont malheureusement donné raison), cette convergence donc ne pouvait être que "conflictuelle". En effet dans cette lutte, face à l'autonomie croissante des femmes, les hommes ont beaucoup à perdre dans un premier temps, même si à terme, ils peuvent espérer, comme les femmes elles-mêmes, de nouvelles relations plus riches avec l'autre sexe. Pour toutes, il s'agissait de faire prévaloir les objectifs féministes, sans les subordonner à d'autres intérêts supposés... "supérieurs", que ce soit les intérêts électoralistes des partis, "l'unité de la classe ouvrière" etc. L'expérience politique a prouvé, au cours des dernières décennies, que cette organisation collective des femmes, reste absolument indispensable. Aucun homme (ni aucune femme) ne peut prétendre échapper aux rapports d'oppression, tant ils s'inscrivent dans le fonctionnement de la vie quotidienne. Pour préserver leur vie amoureuse (avec un homme) et leur vie familiale, de certains conflits usants, les femmes sont tentées de faire certains compromis, de céder, par exemple, sur le partage des tâches domestiques. Les hommes, quant à eux, même quand ils se disent solidaires du combat des femmes, ne peuvent s'empêcher de considérer la révolte de leur compagne, quand elle s'exerce dans leur environnement, comme une preuve de "mauvais caractère".

La lutte pour l'émancipation des femmes ne peut pas progresser si les femmes restent isolées chacune dans son coin. Par contre, les formes d'organisation de cette lutte, peuvent varier en fonction des générations ou du contexte socio-politique. ■

Bibliographie indicative

- Sur le concept de genre :

- Indispensable : N. CL. Mathieu 2000, entrée "Sexe et genre" in *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF.
- Mais aussi :
 - Delphy Christine (1991) : "Penser le genre, quels problèmes ?", *Sexe et genre*, édité par M-Cl. Hurtig, M. Kail et H. Rouch, éditions du CNRS (pour ceux et celles qui s'intéressent à l'émergence de ce concept dans les sciences sociales)
 - Scott Joan (1988) : "Genre : une catégorie utile d'analyse historique", **Cahiers du GRIF**, N° 37-38, éditions Tierce (article difficile...).

- Sur le concept de division sexuelle du travail :

- Keriolet Danièle : entrée "Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe" in *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF (article de base).
- Pour aller plus loin :
 - Robert-Lamblin Joëlle (1986) : "Influence de l'éducation sur l'identité sexuelle", *Côté-femmes, approches ethnologiques*, éditions L'Harmattan (article essentiellement descriptif sur "le changement de sexe" chez les INUIT, facile à lire).
 - Tabet Paola (1979) : "Les mains, les outils, les armes", *L'Homme* XIX, 3-4, pp. 5-61, (article fondamental : la division sexuelle du travail n'est pas une conséquence logique des "handicaps naturels" liés à la maternité mais est le produit d'un rapport de pouvoir entre les genres. Article passionnant mais difficile pour qui parle mal l'anglais, car truffé de citations non traduites).
 - Testart Alain (1986) : Sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs, *La Recherche*, N° 181 octobre 1986, 1195-1201 (article très accessible résumant son livre paru la même année, très inspiré par l'étude de Paola Tabet).

Mais à partir de données similaires ou complémentaires, il insiste quant à lui sur la "structure symbolique" qui sous-tend la division du travail entre hommes et femmes).

- Trat Josette (1997) : "Engels et l'émancipation des femmes" *Engels, savant et révolutionnaire*, sous la direction de G. Labica et M. Delbraccio, PUF, pp ; 175-192 (article, facile à lire, d'analyse critique de la pensée d'Engels, et de sa conception "naturaliste" de la division sexuelle du travail en particulier).

- Sur Capitalisme, patriarcat et travail domestique :

- Delphy Christine (2000) : entrée "Théories du patriarcat", *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF.
- Fougeyrollas-Schwebel Dominique (2000) : entrée "Travail domestique", *Dictionnaire critique*, PUF.

- Pour aller plus loin :

- Albarracin Jesus : "Travail domestique et loi de la valeur", *Inprecor*, N° 274 du 17 octobre 1988
- Bihr Alain et Pfefferkorn Roland (1996) : *hommes/femmes, l'introuvable égalité*, édi. de l'Atelier (bien que les chiffres soient dépassés, une description de l'articulation entre oppression de classe et oppression de genre, remarquable)
- Battagliola Françoise (2000) : *Histoire du travail des femmes*, La découverte
- Delphy Christine (1998) : *L'ennemi principal, l'économie politique du patriarcat*, éditions Syllèphe (un recueil d'articles sur trente ans, par la première théoricienne en France du concept de "production domestique", à lire pour qui veut connaître les positions théoriques des féministes "radicales" ou "matérialistes" en France et sur le plan international. Les divergences entre ce courant et le courant féministe "luttes de classe" se sont estompées aujourd'hui en raison des évolutions des positions respectives et du contexte socio-politique).
- Le Faucheur Nadine 1994-1995 : "De la stabilité à la mobilité

conjuguale", *Le nouveau Politis, La Revue*, N° 8, Nov-déc. 1994-Jan. 1995.

- Les deux articles qui suivent sont importants à connaître car ils résument bien les positions théoriques que notre courant a développées, au cours de ces années. Malheureusement les historiennes du féminisme en France les méconnaissent systématiquement, introduisant ainsi des biais fort regrettables dans la présentation des débats de l'époque.

- Vinteuil Frédérique (1975-1976) : "Capitalisme et patriarcat, questions de méthode ", *Critique Communiste*, N° 4, Déc.75. Jan.76.
 - Vinteuil Frédérique (1983) : "Marxisme et féminisme", *Critique Communiste*, N° Hors série.
- à propos de l'expérience historique des luttes de femmes dans le monde :
- Sheila Rowbotham (1973) : *Féminisme et Révolution*, N° 229, petite bibliothèque Payot.



III L'oppression des femmes

Les féministes des années soixante-dix du xx^e siècle se sont battues pour faire reconnaître l'existence d'une "oppression spécifique" des femmes. Il s'agissait alors de faire admettre que cette oppression était plurimillénaire, qu'elle avait précédé l'apparition de la propriété privée dans les sociétés occidentales, qu'elle ne pouvait pas être réduite à la "surexploitation" des femmes par le capitalisme ; que le foyer n'était pas ce havre de paix tant vanté par les magazines féminins et que la moitié de l'humanité la subissait. Mais cet effort pour faire reconnaître le caractère "spécifique" de l'oppression des femmes a produit un effet pervers. Celui de marginaliser la réflexion sur ce terrain au lieu de l'intégrer dans une réflexion plus générale sur les voies de l'émancipation de tous les opprimé-e-s. C'est pourquoi il n'est pas inutile, trente ans plus tard, de s'interroger, à nouveau, sur les mécanismes à l'œuvre, dans les différents types d'oppression. La domination masculine ne se réduit pas à une somme de discriminations. C'est un système cohérent qui façonne tous les domaines de la vie collective et individuelle.

1) la domination se traduit, en général, par un surtravail, une exploitation du travail des opprimés des deux sexes, avec quelques nuances. L'oppression des homosexuel-le-s, se traduit non pas par un surtravail spécifique mais par des discriminations au travail bien réelles. Quant aux femmes, elles sont "surexploitées" sur leur lieu de travail et elles fournissent de longues heures de travail domestique mais ces dernières n'ont pas le même statut que les heures de travail salarié, comme nous l'avons rappelé. Néanmoins, sur le plan international, les statistiques montrent que si on prend en compte le travail professionnel des femmes qui est rémunéré, plus le travail domestique, le groupe des femmes produit un "surtravail" par rapport à celui des hommes. Cette non-mixité dans les tâches et les responsabilités familiales est la face visible (grâce aux féministes) d'un ordre social fondé sur la division sociale et sexuelle du travail, c'est à dire sur une répartition des tâches entre les hommes et les femmes, suivant laquelle les femmes seraient censées se consacrer prioritairement et "tout naturellement" à l'espace domestique et privé et les hommes à l'activité productive et publique. Cette répartition loin d'être "complémentaire" définit une hiérarchie entre les activités "masculines" (valorisées) et les activités "féminines" (dévalorisées). Cette division n'a jamais correspondu, dans les faits, à la réalité. Comme on l'a vu, la grande majorité des femmes a toujours cumulé une activité productive (au sens large du terme) et l'entretien du groupe domestique.

2) La domination se caractérise par une absence totale ou partielle de droits : le seul droit des esclaves, c'était celui de travailler ; celui des femmes mariées

au xix^e siècle en Europe était quasiment nul ; celui des femmes afghanes aujourd’hui est réduit à néant par les Talibans, avec la complicité des grandes puissances occidentales. Plus généralement, les femmes qui vivent dans des sociétés où la religion est une affaire d’Etat, ont des droits fort limités. Les droits des femmes occidentales se sont par contre considérablement élargis sous la double influence du développement du capitalisme et de leurs luttes : elles devaient pouvoir travailler et consommer "librement" (O. Dhavernas, 1978). Par ailleurs les femmes n’ont pas cessé de lutter collectivement depuis deux siècles pour revendiquer le droit de vote, le droit au travail, de se syndiquer, la libre maternité, l’égalité pleine et entière au travail, dans la famille, et dans l’espace public.

3) La domination s’accompagne toujours d’une violence, qu’elle soit physique, morale ou "idéelle" (cf. M. Godelier 1982). La violence physique, ce sont toujours dans notre société, les violences conjugales, le viol etc. Les violences morales ou psychologiques, ce sont les insultes, les humiliations. Les violences "idéelles", ce sont les violences inscrites dans les représentations (les mythes, les discours etc.). Par exemple, chez les Baruya (population de nouvelle Guinée) dans laquelle les hommes exercent leur domination sur tous les terrains, le lait des femmes n’est pas considéré comme un produit féminin mais comme la transformation du sperme des hommes. Or, comme le dit M. Godelier, cette représentation du lait comme produit dérivé du sperme est une forme d’appropriation par les hommes du pouvoir de procréation des femmes, et c’est une manière d’inscrire dans la représentation des corps, la subordination des femmes.

Les rapports de domination s’accompagnent le plus souvent d’un discours qui vise à faire passer les inégalités sociales pour des données naturelles. L’effet de ce discours, c’est de faire admettre ces inégalités comme un destin incontournable (ce qui relève de la nature ne peut pas être changé), alors que tout ce qui relève de l’histoire, du social peut être changé, par l’action des opprimé-e-s. On trouve ce type de discours dans la plupart des sociétés. Par exemple dans la société grecque antique, il est fait référence aux catégories du chaud et du froid, du sec et de l’humide pour définir la "masculinité" et la "féminité" ; Voici l’explication donnée par Aristote et résumée par F. Héritier (1996) : "Le mâle est chaud et sec, associé au feu et à la valeur positive, le féminin est froid et humide, associé à l’eau et à la valeur négative (...). C'est qu'il s'agit, dit Aristote, d'une différence de nature dans l'aptitude à "cuire" le sang : les menstrues chez la femme sont la forme inachevée et imparfaite du sperme. Le rapport perfection/imperfection, pureté/impureté, qui est celui du sperme et des menstrues, donc du masculin et du féminin trouve par conséquent chez Aristote son origine dans une différence fondamentale, biologique, dans l'aptitude à la coction : c'est parce que l'homme est au départ chaud et sec qu'il réussit parfaitement ce que la femme, parce qu'elle est naturellement froide et humide ne peut que

réussir imparfairement, dans ses moments de plus forte chaleur, sous la forme de lait". Pour reprendre une expression de Thomas Laqueur (1992), la femme est ainsi un "moindre mâle".

Une inégalité sociale inscrite dans l'organisation sociale de la cité grecque (les femmes ne sont pas citoyennes) est transcrit en termes de nature, dans la représentation des corps...

Dans d'autres sociétés, ce sont d'autres qualités "naturelles" qui sont associées à l'homme ou à la femme et qui pourtant aboutissent elles aussi à une hiérarchisation entre le groupe des hommes et celui des femmes. Prenons juste un autre exemple, celui de la société INUIT : là, le froid, le cru et la nature sont du côté de l'homme, alors que le chaud, le cuit et la culture sont du côté de la femme. C'est l'inverse dans les sociétés occidentales, où l'on associe homme-culture/femme-nature ; On peut donc constater qu'avec des qualités "naturelles" différentes associées aux unes et aux autres, il existe néanmoins une rationalisation comparable de rapports sociaux hiérarchisés entre les hommes et les femmes.

Il ne s'agit pas pour nous de nier ainsi toute différence biologique entre les hommes et les femmes. Constater une différence, ce n'est pas admettre automatiquement une inégalité. Sans doute. Mais quand, dans une société, est montée en épingle un ensemble de "différences naturelles" non pas entre tel ou tel individu mais entre des groupes sociaux, on doit soupçonner un rapport social inégalitaire masqué derrière le discours de la différence.

Ce discours de "naturalisation" n'est pas spécifique aux rapports de domination des hommes sur les femmes, on le trouve par exemple dans la manière de décrire la situation des noirs. Certains discours tendaient ainsi à justifier la situation d'exploitation et d'oppression des noirs, sous ses différentes formes, par leur "paresse" congénitale. Discours identique des colons français en Afrique du Nord. On le constate également à propos des prolétaires du XIX siècle : à cette époque, on expliquait leur impossibilité de sortir de la pauvreté par le fait qu'ils étaient des... ivrognes par nature, de père en fils.

Ce type de discours tend à transformer des individus intégrés dans des rapports sociaux en "essences" avec des "qualités" définitives, relevant de la nature, qui ne peuvent pas être changées et qui donc justifient, légitimement ces rapports d'inégalités, d'exploitation, d'oppression etc.

5) S'il n'y a pas de luttes, ce type de discours peut très bien être intériorisé par les opprimé-e-s des deux sexes. Par exemple, l'idée suivant laquelle les femmes, parce ce sont elles qui portent les enfants et les mettent au monde, seraient "naturellement" plus douées que les hommes pour s'en occuper, quand ils sont petits du moins, est largement répandue. Pourtant, les jeunes femmes sont souvent aussi démunies que leur conjoint dans les premiers jours qui suivent la naissance. Par contre, elles ont souvent été préparées psycholo-

giquement (à travers l'éducation et les normes diffusées dans l'ensemble de la société) à cette nouvelle responsabilité qui va nécessiter un... apprentissage. Cette répartition des tâches à propos des enfants (qui confient quasi exclusivement les soins matériels des bébés aux femmes) n'a rien de "naturel" ; elle relève de l'organisation sociale. Elle peut être considérée comme rationnelle ou source d'injustices, mais elle relève toujours d'un choix collectif de société même s'il n'est pas formulé explicitement. Le résultat est bien connu : ce sont majoritairement les femmes qui doivent se débrouiller pour "concilier" travail professionnel et responsabilités familiales, au détriment de leur santé et de leur situation professionnelle, les hommes, quant à eux, étant privés de ce contact permanent avec les jeunes enfants.

P. Bourdieu (1998) a très bien analysé cette *naturalisation* des rapports sociaux qui s'inscrit inconsciemment dans les comportements des dominants et des dominées et qui les pousse à agir conformément à la logique de ces rapports sociaux, les hommes devant se conformer (dans les sociétés méditerranéennes) à la logique de l'honneur (ils doivent à tout moment faire la preuve de leur "virilité"), les femmes à celle de la discréption, du service, de la docilité. C'est ce qu'il appelle la violence symbolique. Pour Nicole Claude Mathieu, constater l'absence de révolte des opprimé-e-s, ne doit surtout pas conduire à penser que les femmes (ou d'autres opprimés) consentent à leur domination (1991). Ce qui fait obstacle à la révolte des femmes, ce n'est pas prioritairement, selon elle, l'intériorisation inconsciente des rapports de domination mais d'abord et avant tout l'absence de choix réels et les impasses auxquelles elles se trouvent confrontées concrètement. Dans la plupart des sociétés en effet, même si les femmes n'acceptent pas la violence qu'elles subissent, elles ont du mal à y échapper, n'ayant aucun lieu où se réfugier. Nous sommes entièrement d'accord avec elle. Mais ce constat n'est en rien contradictoire, selon nous, avec la nécessité de prendre en compte les processus inconscients à l'œuvre dans la perpétuation des rapports de domination, notamment quand l'oppression s'exerce de manière plus "subtile", dans certaines sociétés occidentales, comme la nôtre.

6) Le discours de "naturalisation" porté par les dominants est en même temps un discours de *stigmatisation* qui vise à dévaloriser les différents groupes opprimés ; cette stigmatisation aboutit au fait que les individus des deux sexes se voient collés une étiquette et assignés à une identité unique et persécutés ou du moins maltraités, au nom de leur origine sociale, de la couleur de leur peau, de leur sexe, de leur orientation sexuelle etc. ; Dans les sociétés occidentales, le modèle de référence a longtemps été, et reste encore très largement, celui de l'homme, blanc, bourgeois, chrétien, hétérosexuel. Seule une personne réunissant ce type de caractéristiques pouvait prétendre être un individu à part entière et pouvoir parler pour l'humanité. Tous les autres, les noirs, les

juifs, les homos, les travailleurs immigrés et leurs enfants, les femmes (ces dernières pouvant d'ailleurs concentrer sur elles plusieurs de ces "stigmates") devaient et doivent encore se justifier pour bénéficier des mêmes droits que les dominants. Dans la plupart des pays, il suffit d'être étranger pour être suspect ; il suffit d'être homosexuel pour passer pour un monstre pervers ; il suffit d'être une femme et de refuser d'être docile, pour être traité de "putain" ou de "salope". On peut comprendre dès lors pourquoi certaines personnes appartenant à des groupes opprimés et qui cherchent, à titre individuel, le chemin de leur épanouissement personnel, évitent par tous les moyens d'être assimilées à leurs frères ou sœurs de misère. C'est une manière (illusoire) de refuser de se laisser enfermer dans une seule identité (cf. plus loin).

La domination masculine s'insinue dans toutes les sphères de la vie économique, sociale politique et culturelle. C'est pourquoi la lutte pour l'émancipation des femmes oblige à lutter sur tous les terrains et à ne négliger aucun d'entre eux, même si, en fonction de l'actualité, les associations féministes et leurs allié-e-s peuvent choisir tel axe prioritaire plutôt que tel autre.

Bibliographie indicative :

* Apfelbaum Erika (2000) : entrée "Domination" dans le *dictionnaire critique du féminisme*, PUF.

- pour aller plus loin :

- Bourdieu Pierre (1998) : *La domination masculine*, éditions du Seuil. Ce petit livre centré sur le concept de violence "symbolique" a suscité de nombreux articles polémiques le concernant :
- Trat Josette (1998) : "Bourdieu et la domination masculine", dans le N° 81 des *Cahiers du Féminisme*, Automne 1998, pp. 38-41.
- M. Perrot, Y. Sintomer, B. Krais, M. Durut-Bellat, donnent leur point de vue sur le livre de P. Bourdieu et ce dernier répond, dans la revue *Travail, Genre et Sociétés*, 1/1999, pp. 201-234.
- N. C. Mathieu "Bourdieu ou le pouvoir autohypnotique de la domination masculine", M. V. Louis "Bourdieu : défense et illustration de la domination masculine", dans *Les Temps Modernes*, Mai-juin-juillet 1999, pp 286-358.
- Dhavernas Odile (1978) : *Droit des femmes, pouvoir des hommes*, Le Seuil 1978 (un livre clair sur les intérêts partiellement contradictoires du capitalisme et du "patriarcat", au xix^e siècle).

- Godelier Maurice (1982) : *La production des grands hommes*, éditions Fayard (parmi ses analyses, l'auteur reprend ici l'idée suivant laquelle l'oppression se perpétue en prenant appui sur le "consentement" des dominées aliénées par la violence "idéelle", thèse fortement critiquée par N. CL. Mathieu cf. ci-dessous).
- Héritier Françoise (1996) : *Masculin/féminin : la pensée de la différence*, éditions Odile Jacob (analyse fouillée et vivante de la fonction "légitimante" des mythes, discours sur la différence des sexes, notamment dans l'article déjà cité "Le sang du guerrier et le sang des femmes").
- Laqueur Thomas (1992) : *La fabrique du sexe, essai sur le genre et le corps en occident*, édi. Gallimard.
- Mathieu Nicole-Claude 1991 : "Quand céder n'est pas consentir", *L'Anatomie politique*, éditions côté-femmes pp. 131-225 (un article fondamental écrit pour "répondre" à la thèse de M. Godelier).



IV Impasses et voies de l'émancipation

Les dominé-e-s ne sont pas condamné-e-s à reproduire indéfiniment les rapports de domination. Le malaise, la souffrance, le sentiment d'injustice peuvent pousser les unes et les autres, à chercher différentes voies pour sortir de l'oppression. Toutes ne sont pas équivalentes sur le plan des transformations qu'elles peuvent introduire dans la société ou dans la vie individuelle. Les remarques générales qui suivent ont fait l'objet d'une réflexion déjà ancienne en ce qui concerne les rapports entre noirs et blancs (F. Fanon, 1975), colons et colonisés (A. Memmi, 1985, [1957]). Elles ne concernent pas seulement la lutte des femmes. On pourrait tout aussi bien les reprendre en ce qui concerne la lutte des homosexuel-le-s etc.

On peut distinguer quatre voies principales pour sortir de la domination :

1) la première est celle qui consiste à se conformer aux stéréotypes produits par les normes sociales dominantes. Pendant longtemps, les femmes, pour exister, ont dû se conformer à deux stéréotypes majeurs : l'ensorceleuse ou la bonne mère. Dans le premier cas, cela peut consister, pour une femme, à jouer à fond le jeu de la "féminité", en essayant de se conformer aux canons de la "beauté" traditionnelle pour plaire et capter l'assentiment des hommes. Si l'on fait partie de la petite élite remarquée par ces messieurs, ce jeu peut être payant. Il permet ainsi d'échapper à sa condition de "paria" et d'accéder à certains priviléges. Mais il est difficile ("il faut souffrir pour être belle"), éphémère (il faut être jeune) et c'est un jeu que les femmes peuvent payer très cher. Une femme jugée "trop" séductrice, risque de franchir la frontière qui la fera passer pour une "putain". Si les femmes, par leurs luttes, sont parvenues à desserrer le noeud coulant de ces stéréotypes, ils continuent néanmoins de persister sur une large partie de la planète et de manière plus insidieuse dans les sociétés occidentales. Aujourd'hui, par exemple, après vingt ans d'offensive néolibérale, les femmes doivent démontrer qu'elles sont des "gagnantes" (comme les hommes), se montrer "séduisantes", "douces"... et capables, sans protester, de s'organiser efficacement pour "concilier" leur activité professionnelle et les soucis familiaux. Cette idéologie de la réussite individuelle a son revers immédiat : faire passer toutes celles qui n'y arrivent pas, en particulier les femmes des milieux populaires (mais pas seulement), dont les conditions de travail et de vie sont les plus pesantes, pour des "ringardes" mal adaptées à la "modernité". Elle a pour conséquence également de discréditer les formes de luttes collectives qui sont pourtant indispensables pour modifier qualitativement la situation des femmes.

2) la demande d'assimilation : on est opprimé, on fuit cette réalité et l'on essaie de se modeler sur les comportements du groupe dominant, de faire "oublier" qu'on est femme, ou noir ou juif ou homosexuel, en essayant de s'intégrer au groupe dominant tel qu'il fonctionne (cf. Hanna Arendt 1997 [1943]). Cela a donné lieu à de multiples pratiques. Par exemple des noirs peuvent chercher se blanchir la peau ; des femmes, dans des postes de responsabilité, peuvent en "rajouter" dans l'autoritarisme vis à vis de leurs subordonné-e-s, notamment quand ce sont des femmes, pour bien montrer qu'elles sont dignes de la confiance des hommes etc. Cette voie, elle aussi, débouche sur l'aliénation, et non sur l'émancipation.

3) L'affirmation de la différence : Une troisième voie peut être choisie assez spontanément par les opprimé-e-s qui se révoltent et veulent faire échec au processus de dévalorisation liée à la domination, c'est celle de l'affirmation de sa différence : on renvoie au dominant son mépris. Vous dites que les femmes sont nulles, sont le deuxième sexe, eh bien, on va vous prouver qu'on est les meilleures. C'est également ce que traduisait le mot d'ordre "black is beautiful" pour les noirs. La différence qui a servi à stigmatiser tel ou tel groupe opprimé, est retournée contre l'adversaire et sert de drapeau pour exiger une nouvelle dignité, de nouveaux droits etc. C'est un moment nécessaire à toute lutte. C'est la sortie de l'humiliation, phase indispensable et incontournable. Mais, à partir de là, on discerne les risques possibles. Il peut y avoir des dérives qui se transforment en replis identitaires et qui reproduisent un type d'analyses symétriques à celles des dominants. Dans ce cas, les opprimé-e-s englobent dans leur mépris non pas les dominants caractérisés par leur place dans les rapports sociaux mais l'ensemble des... hommes, des... blancs, etc. Cette logique identitaire oppose deux mondes de manière homogène (l'un est négatif, l'autre est positif) au lieu de mettre en cause des rapports sociaux concrets qu'il faut changer.

Le "courant de la différence", au sein des mouvements de femmes, se situe dans cette logique identitaire : ses adeptes ne raisonnent pas en termes de genre mais en terme de sexes. "Il y a deux sexes" proclamait le recueil d'articles d'A. Fouques (1995). Ce courant est fortement marqué par la psychanalyse et il a centré son activité sur une dénonciation de la domination masculine, sur le plan symbolique. Ainsi les travaux importants de Luce Irigaray ont conduit à une critique très fine de l'analyse freudienne. Bien que Freud ait joué un rôle très subversif en se mettant à l'écoute de la souffrance des femmes de son époque, il a contribué à légitimer l'ordre social et familial du début du siècle quand, notamment, il définissait la "féminité" comme un "manque", manque d'un pénis en l'occurrence, et la sexualité féminine "normale" comme l'abandon du plaisir clitoridien au profit de la seule érotisation du vagin. Il va même jusqu'à

suspecter toute femme qui prétend exercer un travail, et ne pas se contenter de sa "vocation" de mère et d'épouse, de vouloir combler ce "manque" humiliant. Mais de quoi manquaient les femmes à son époque si ce n'est de libertés tout simplement ? Comme l'a écrit L. Irigaray (1977), par ce type d'analyse, Freud ne faisait ainsi que reproduire les interdits qui pesaient sur la vie des femmes, tant sur le plan de la sexualité, que sur le plan professionnel. Mais à partir de cette critique subtile de Freud et de la prévalence du symbole phallique dans les sociétés patriarcales, le courant de la différence en a tiré une conclusion contestable : pour aboutir à une société plus juste pour les femmes, l'essentiel serait de faire advenir la "féminitude", la créativité des femmes. Pour expliquer cette créativité particulière des femmes, ces militantes en reviennent aux explications les plus traditionnelles, se référant à la biologie. En raison de leurs capacités de procréation, et parce qu'elles naissent d'une femme qui est du même sexe qu'elles, les femmes porteraient en elles une série de qualités qui feraient du monde des femmes, un monde sans agressivité, sans compétition. Les femmes seraient particulièrement accueillantes à l'autre. Inversement les hommes seraient porteurs d'une civilisation de compétition, d'agression, de destruction etc. (L. Irigaray, 1989). Elles homogénéisent la catégorie femmes sur cette base, elles parlent ainsi de l'identité "féminine", d'une identité homogène pour toutes les femmes, identité positive opposée à celle des hommes. Ce type de raisonnement peut conduire à des affirmations assez burlesques. Ainsi, pour manifester leur solidarité avec les sans-papiers, en France, ces militantes ont développé l'idée suivant laquelle les femmes seraient spontanément accueillantes envers les étrangers car elles expérimentent, par le biais de la grossesse, l'accueil d'un être étranger dans leur propre corps.

Il ne s'agit pas de nier, qu'en raison de leur place, dans les rapports sociaux, dans l'histoire et en raison également de l'expérience de la maternité, les femmes (non pas spontanément, mais à partir d'une réflexion critique, d'une lutte contre l'oppression) peuvent être porteuses de "valeurs", peuvent être plus sensibles à certaines questions que les hommes. L'idée par exemple que les femmes seraient mieux préparées par leur éducation à être attentives aux autres et plus intéressées au "relationnel", repose sur une réalité. Mais cela ne s'explique pas par la différence des corps. Par ailleurs, pour nous, une société libérée de l'oppression des hommes sur les femmes et également de l'exploitation ne devrait pas se traduire, sur le plan des valeurs, par l'ajout de valeurs "féminines" aux valeurs "masculines" mais par un bouleversement de l'ensemble des valeurs de telle manière que puissent émerger d'autres idéaux, d'autres modèles de relations humaines portés à la fois par les hommes et par les femmes ; ce qui implique, selon nous, un bouleversement des rapports sociaux eux-mêmes. Nous ne nous battons pas pour qu'il y ait des symboles "féminins" à côté de symboles "masculins", mais pour changer l'ensemble des symboles

et des valeurs (Questions Féministes, N° 1, 1977). On sait très bien, par ailleurs, que des femmes qui ne s'inscrivent pas dans une logique de contestation féministe peuvent être porteuses de valeurs conservatrices : Margaret Thatcher en Grande Bretagne ou Christine Boutin en France sont là pour en témoigner. Par ailleurs, on sait très bien que dans les sociétés rurales traditionnelles, très souvent les mères de famille servaient et servent encore de relais dans la répression et l'enfermement des filles. Aujourd'hui encore, dans nos sociétés urbaines, malgré certaines évolutions dans la morale dominante, les mères continuent de contrôler plus intensément la vie de leurs filles que celle de leurs fils... Il est donc très simpliste d'opposer ainsi les valeurs "féminines" positives et les valeurs "masculines" négatives. Même si, quand les femmes entrent en lutte, elles peuvent apporter une critique très subversive de la société et des rapports sociaux.

4) La quatrième voie se démarque de toutes les autres : au lieu de construire des essences abstraites (la femme, l'homme, le noir, le blanc etc.), il s'agit d'analyser ce qui est à la base de l'opposition entre dominants et dominé-e-s, dans le cadre de rapports sociaux concrets et de redéfinir un projet d'émancipation non pour un seul groupe (ce qui est impossible) mais pour la société toute entière. Ce qui est possible et souhaitable, par contre, c'est de revendiquer de nouveaux droits collectifs pour les groupes opprimés, tout en se battant pour l'égalité réelle entre tous les individus des deux sexes, quelle que soit leur origine. Quand, sur la base d'un rapport de forces, la société reconnaît les torts qu'elle a fait subir à un groupe opprimé, cela peut se traduire par des dédommagements symboliques ou financiers. Cela peut donner lieu également à l'adoption de mesures "d'action positive" destinées à compenser les discriminations dont ont été victimes historiquement les noirs, les femmes etc. C'est le sens de l'adoption de quotas réservés aux noirs dans les universités américaines, de quotas réservés pour l'emploi des femmes, dans certaines entreprises, aux USA. Mais ces mesures n'ont de sens que si elles sont adoptées comme point de départ d'un plan d'ensemble pour faire bouger plus largement les mécanismes socio-politiques qui produisent ces discriminations et non, dans le souci de maintenir un statut quo, en privilégiant une petite élite issue des ces groupes opprimés. En France aujourd'hui, favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes en politique, ne peut se réduire à l'adoption de quotas ou à la parité sur les listes des partis. Il est indispensable de démocratiser en profondeur les institutions politiques, d'améliorer concrètement les conditions de vie et de travail des femmes, si l'on veut les inciter à participer plus directement à la vie politique. Cela implique de réduire réellement le temps de travail, sans perte de salaire, de faire reculer la flexibilité et la précarité, de créer des structures d'accueil pour la petite enfance, de garantir un retour à l'emploi quand on a été candidate et élue (un statut de l'élu-e) etc. Ces mesures d'action positive n'ont d'in-

téret que si elles s'inscrivent dans une perspective plus générale d'une lutte pour l'égalité, qui mette en cause les rapports sociaux qui sont à la base de cette domination.

Bibliographie indicative :

- Arendt Hanna 1997 (1^{re} édition 1943) : "Nous autres réfugiés", *La tradition cachée*, Christian Bourgois, éditeur, collection 10/18.
- Freud Sigmund. : "La fémininité", *Nouvelles conférences sur la Psychanalyse*, édi. Gallimard 1975
- Fanon Franz 1975 (1^{re} édition 1952) : *Peau noire et masques blancs*, édi. du Seuil.
- Irigaray Luce (1977) : *Ce sexe qui n'en est pas un*, éditions de Minuit (une critique de la théorie freudienne de la fémininité).
- Irigaray Luce (1989) : *Le temps de la différence*, Le livre de Poche (un exemple du monde manichéen et mythique élaboré par une pensée différentialiste)
- Prokhoris Sabine (2000) : *Le sexe prescrit, la différence sexuelle en question*, Alto/Aubier.
(Une psychanalyste qui met en cause l'usage normatif du discours psychanalytique, tenu par certains de ses collègues concernant "la" différence sexuelle).
- Trat josette (1992) : "De la différence sexuelle", *Critique Communiste* N° 124-125 (une réflexion critique sur la théorie de la différence, à partir d'une comparaison entre la revendication de "négritude" et de "féminitude").

Articuler les différents fronts de lutte

Une lutte réellement émancipatrice doit permettre aux individus de dépasser la stigmatisation liée à l'oppression, de sortir de l'enfermement dans une seule identité et d'assumer leurs multiples identités. Aucun et aucune d'entre nous ne peut se résumer au fait d'être femme ou homme, au fait d'être homosexuel ou hétérosexuel, au fait d'être noir ou blanc, au fait d'être né à la campagne ou à la ville etc. Chacun, chacune est une combinaison originale, un être singulier. Or, quand on raisonne en termes de normes (les femmes, c'est ceci, les hommes, c'est cela), on ne peut qu'aboutir à fermer les espaces de libertés que revendiquent les opprimé-e-s. L'humanité n'est pas duelle mais diverse. C'est pourquoi nous militons pour une société dans laquelle la division entre genres hiérarchisés disparaîtra et n'aura plus aucun sens.

Toutes ces luttes contre diverses oppressions ont toutes leur légitimité, mais elles ne peuvent prendre toute leur efficacité que si elles parviennent à converger dans un projet politique global de remise en cause de toutes ces oppressions et de l'exploitation capitaliste. Ce qui pose la question de la construction d'une force politique capable d'articuler toutes ces luttes, en leur donnant le maximum d'échos, pour que les militant-e-s partie prenante de ces différents mouvements sociaux ne se sentent ni oublié-e-s, ni rejeté-e-s. Or, de ce point de vue, le mouvement ouvrier, pendant très longtemps, a été incapable, et c'est encore très largement le cas, de prendre en charge la lutte des femmes (comme celle d'ailleurs des autres minorités opprimées), de manière suffisamment conséquente, de telle sorte qu'un certain nombre de femmes ont préféré quitter les organisations politiques, ou ne pas les rejoindre, considérant que cela ne leur apportait rien.

Pendant très longtemps le discours dominant du mouvement ouvrier a été de considérer la lutte des classes comme la lutte "principale" ; la lutte contre l'oppression des femmes était considérée comme "secondaire" : l'émancipation des femmes serait réglée dans le cadre de la lutte des classes. Ce type de discours reproduit, selon nous, les rapports de hiérarchisation à l'intérieur même du mouvement des opprimé-e-s, au sens large du terme ; il hiérarchise la lutte contre les oppressions au nom d'une lutte principale qui, elle, serait porteuse, en soi, d'un projet universel. Or, s'il est vrai que, dans la société capitaliste, les différents fronts de lutte se heurtent aux limites imposées par la logique marchande, aucune force sociale, ni aucune force politique ne peut prétendre, à elle seule, être porteuse, d'un projet d'émancipation universelle. Ce projet ne peut résulter que de la mise en commun systématique et patiente des éner-

gies et de la réflexion issues des différents mouvements sociaux, dans un projet d'ensemble de transformation des rapports sociaux.

Cela implique un soutien actif à toutes les formes d'autoorganisation des femmes, dans l'ensemble du mouvement social ainsi qu'une lutte résolue contre la division sociale et sexuelle des tâches et pour la mixité des activités, à tous les niveaux de la société (à l'école, dans la vie professionnelle, dans la vie politique et au sein de la famille). Après le vote de la deuxième loi Aubry sur les 35 heures et l'extension de la flexibilité qu'elle entraîne, rien n'est résolu. Une baisse du temps de travail à 32 heures, sans perte de salaire, reste toujours à l'ordre du jour. C'est la seule alternative pour que femmes et hommes disposent à la fois d'un salaire qui garantisse leur indépendance financière, (celle des femmes étant particulièrement menacée), d'un temps libre qui leur permettent d'exercer leurs responsabilités familiales et de participer à des activités militantes, de loisirs etc. sans être épuisé-e-s. Cela nécessite également la lutte pour un véritable service public d'accueil de la petite enfance et des investissements pour rompre l'isolement des personnes âgées dépendantes ou non. Cela veut dire enfin rediscuter des mesures concrètes pour faire avancer le partage des tâches et responsabilités familiales entre hommes et femmes. Pourquoi ne pas exiger, par exemple, un congé paternité au moment de la naissance d'un enfant, pour que le père s'implique à égalité, dès la naissance, dans la prise en charge du nouveau-né ? Cet axe de lutte fondamental sur le thème de la baisse du temps de travail et le partage des tâches domestiques, doit se combiner, bien entendu, avec d'autres revendications et actions contre les violences et pour le droit des femmes à disposer librement de leur corps, en Europe et sur toute la planète.

C'est à une véritable révolution culturelle que sont à nouveau conviées les organisations politiques, la LCR comme les autres. ■

L'oppression des femmes

et la lutte pour leur émancipation

DOCUMENT DE FORMATION

n° 3

Parus : La Révolution Russe, le PCF, l'oppression des femmes et la lutte pour leur émancipation

A paraître :

Le stalinisme

Supplément à Critique communiste n° 158, revue trimestrielle éditée par la société La Brèche. Commission paritaire n° 56551. Tirage : 2 200 exemplaires. Rédaction et administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93 100 Montreuil. Tél : (1) 48 70 42 20. Directeur de publication : Jean-Louis Enct. Composition et impression : Rotographie à Montreuil.